

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 50 (1942)

**Heft:** 34

**Anhang:** Rasche Hilfe

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DAS ROTE KREUZ

# LA CROIX-ROUGE

## Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes  
und des Schweizerischen Samariterbundes.  
Organe officiel de la Croix-Rouge suisse  
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



## Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera e  
della Federazione svizzera dei Samaritani.  
Organ de la Crusch-Cotschna svizzera e  
de la Lia svizzera dals Samaritauns.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizzera

Rotkreuzchefarzt - Médecin en chef de la Croix-Rouge - Medico in capo della Croce-Rossa

Vom 22. bis 31. August Ausstellung  
des Internationalen Komitees vom  
Roten Kreuz im grossen Kasino-  
saale, Basel.



## Rasche Hilfe

Ein italienischer Verwundeter wird in  
ein Sanitätsflugzeug verladen, das ihn in  
kürzester Zeit in ein Feldspital bringt. —  
Chargement à bord d'un avion sanitaire  
d'un blessé italien pour être transporté  
rapidement dans un hôpital de campagne.  
— Un apparecchio sanitario militare tra-  
sporta rapidamente dalle basi di guerra gli  
avieri feriti ai maggiori centri sanitari di  
assistenza. (Photo Photopress.)

## La Division des Secours du Comité international de la Croix-Rouge

Tout en vouant une large part de son activité à la recherche des militaires disparus, aux enquêtes sur la situation des prisonniers de guerre et des internés civils, aux visites des camps où ceux-ci se trouvent concentrés en pays ennemi, le Comité international de la Croix-Rouge s'applique d'autre part à faciliter et à accélérer l'expédition de vivres, de vêtements, de produits pharmaceutiques et aussi de livres, à ces millions d'êtres éloignés actuellement de leur foyer et de leur patrie.

La Division des Secours qui, dès septembre 1939, fut l'un des rouages essentiels de l'Agence centrale des prisonniers de guerre, a été appelée de ce fait à un développement sans cesse accru et constitue actuellement une des plus vastes activités de la Croix-Rouge. Il convient de rappeler ici que cette œuvre de secours s'était exercée déjà avant le présent conflit.

Lorsque se déroulèrent les événements d'Espagne, la nécessité d'une assistance de caractère humanitaire à apporter des deux côtés de

la barricade dressée dans ce pays par la guerre civile s'était manifestée de façon pressante. Il s'agissait de grouper, puis de diriger de part et d'autre, des vivres pour la population civile menacée de disette et d'épidémie, ainsi que des installations d'hôpitaux, du linge et du matériel sanitaire. De même, la guerre sino-japonaise devint en 1939 un nouveau champ d'activité pour la Division des Secours. Les expériences réalisées au cours de ces missions diverses constituèrent pour le Comité international de la Croix-Rouge une base pratique et solide pour élaborer en 1939 le nouveau programme de cette action d'aide et d'effort altruiste.

Examinons donc à quelles tâches la Division des Secours est appelée à faire face. Aux termes de la Convention de Genève du 27 juillet 1929, les prisonniers de guerre sont autorisés à recevoir des colis de vivres et de vêtements dont l'arrivée dans les camps au cours d'une captivité prolongée permet d'améliorer la condition matérielle à laquelle ils sont soumis et leur fournit en même temps un précieux réconfort moral.

Sans doute, le Comité international ne pouvait-il songer à assumer par ses seuls moyens la charge considérable d'approvisionner des millions de prisonniers de guerre retenus dans les divers pays belligérants.